

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALAMBRAY
COMMUNE CHEF LIEU D'AIRAN 14370

Accusé de réception en préfecture
014-200064939-20250617-D_32_2025-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Séance du 17 juin 2025

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : 12/06/2025
Date d'affichage : 12/06/2025
Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 juin, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDIOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BOHEME Alain donne pouvoir à M. AUBERT Jacques, Monsieur FOISSIER Vincent, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre donne pouvoir à Mme LACAM Stéphanie, Madame GOULAY Martine, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Monsieur AUBERT Jacques,

Objet : Réalisation de travaux de menuiserie pour la Salle des Fêtes d'AIRAN

Délibération 32/2025

Vu la nécessité de réaliser des travaux de menuiserie à la salle des fêtes de AIRAN

Vu la proposition de l'entreprise E.I Lmenuiseries du 26/03/2025 pour un montant de 10 552,20€ TTC.

Vu la proposition de l'entreprise B'PLAST DU 06/11/2025 pour un montant de 14 404,60€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a choisi la proposition de l'entreprise E.I Lmenuiseries, et autorise le maire à signer le devis.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 19 juin 2025

Le Maire

P. MARTIN



Le secrétaire

J. AUBERT